

## LE CORBEAU ET LE RENARD

Autant sur ce blog (voir les articles précédents) que lors d'échanges verbaux et/ou écrits l'association "Terre et Vie d'Anjou" n'a cessé de rappeler à tous, y compris à l'association "ETB" le degré d'excellence du manipulateur qu'est le préfet de la Mayenne Philippe Vignes.

Que ce soit par naïveté ou par niaiserie, tel le corbeau face au renard de la fable tant connue, l'association "Entre Taude et Bellebranche" alléchée par un passage de 1.25 pg/g à 0.30 pg/g de la norme en matière de pollution des végétaux, en a laissé tomber le fromage des procédures judiciaires qu'elle avait engagé sur le dossier Aprochim, en se désistant.

En prenant un nouvel arrêté préfectoral, le préfet mayennais a fait une énième superbe ouverture de parapluie pour se protéger des gouttes... parapluie que le tribunal administratif de Nantes s'est empressé de refermer, assurant ainsi la défense d'Aprochim. Cette dernière s'étant vue au passage soulagée des actions judiciaires intentées devenues subrepticement volatilisées.

Elle est pas belle la... manœuvre du malin et rusé préfet ?

Le tribunal administratif constate entre autres que, en fixant la norme soumise au CODERST à 0.30 pg/g sans "*en informer immédiatement les autres Etats membres et la Commission en précisant les motifs justifiant sa décision*" l'article 7 de la directive européenne 2002/32/CE du 7 mai 2002 n'a donc pas été respecté.

Ce que le préfet savait parfaitement quand il a signé son arrêté.

Mieux encore, les membres du CODERST avaient voté à l'unanimité la nouvelle norme des 0.30 pg proposée, norme fatale aux dires de l'industriel au point d'entraîner sa fermeture via la suspension d'activité. Curieux non ? Puisque par le vote de ses représentants le conseil départemental -qui a toujours été pour l'installation puis la pérennisation de l'activité polluante- aurait ainsi voulu provoquer la fermeture de l'entreprise... et que les associations arrosées par la subvention annuelle du conseil départemental ont là encore voté comme ce dernier, et donc comme un seul homme, tout comme il y a 3 ans, contre la proposition de suspension d'activité à l'époque.

Lors de la réunion avec les élus et les associations, le préfet Philippe Vignes a fait un numéro théâtral autant virtuose que grandiose, s'ingéniant -à l'intention des associations présentes- à démontrer au conseiller départemental concerné qu'il n'était pas là pour protéger Aprochim. Alors que le numéro en question avait été mis au point la semaine précédente lors d'une réunion avec les élus.

L'association Entre Taude et Bellebranche se dit heureuse de ne pas avoir vu le tribunal administratif mettre en cause l'étude de l'INERIS, oubliant au passage qu'un tribunal ne met jamais en cause le résultat d'une expertise. A l'occasion le tribunal nomme même les experts qui vont faire le travail. Et si une contre expertise est ordonnée c'est en réponse à la demande de l'une des parties.

Quand le corbeau a laissé tomber le fromage dans les pattes du renard, sur sa belle branche il positive et essaie de se redonner le moral comme il peut.

A la fin de la réunion avec les élus et les associations, destinée à manipuler les associations présentes en leur présentant l'arrêté préfectoral paru la veille, le préfet Philippe Vignes devenu particulièrement courtois et empathique à mon égard, (alors que j'avais flanqué la porte lors de notre dernière entrevue à l'occasion de la réunion de présentation de l'expertise faite par le conseiller environnemental d'Aprochim la société AXE puisqu'il venait de refuser de me laisser démontrer *que l'expertise en question est un tissu de contrevérités savamment étayé par une méthodologie judicieusement choisie et à géométrie variable*) faisait remarquer qu'il constatait le non soutien de son action par l'association "Terre et Vie d'Anjou" alors qu'il avait celui de l'association "Entre Taude et Bellebranche", ajoutant que ce serait mieux si toutes les associations allait dans le même sens.

Le soutien indéfectible apporté au préfet par l'association "ETB" est-il remis en cause ?  
En clair, continuer à porter des œillères ou décider d'ouvrir enfin les yeux, telle est la véritable question.

Avec un tel écart dans l'analyse des faits de la part des deux associations, dans un tel contexte, la réunification de "Terre et Vie d'Anjou" avec "Entre Taude et Bellebranche" suggérée par certains et qui n'est pas une idiotie en soi, resterait malgré tout une lamentable erreur, particulièrement préjudiciable pour celles et ceux que Terre et Vie d'Anjou défend avec opiniâtreté et lucidité.

Avec le plaisir de retrouver le maximum d'entre vous à l'assemblée générale de la semaine prochaine (ouverte au public).

Joseph Gaudin  
Président de TVA